

menter la valeur. Ils voyaient avec terreur l'établissement des loges des Orangistes, car ils savaient que leur système était de ne jamais ménager les Métis ou les naturels. Les Français de Québec cessèrent de venir parmi eux et les abandonnèrent à leur sort, ce qui signifiait l'annihilation, car l'Angleterre n'absorbe jamais.

“ Afin de bien faire comprendre l'accroissement des Français au Canada il est nécessaire de revenir quelque peu en arrière. Lorsque Louisbourg tomba aux mains des Anglais en 1758, les Français étaient seulement 60,000 ; ils sont maintenant un million et demi dans le seul Canada. Ce grand accroissement naturel de la population dans une si courte période cesse d'étonner quand on réfléchit que les familles des Canadiens-Français sont en moyenne composées de neuf enfants et que celles où il y en a douze et dix-huit ne sont pas rares. Il n'y a pas eu d'émigration française qui vaille la peine d'en parler, dans le bas Canada depuis la conquête par l'Angleterre, mais il y a eu un courant constant d'émigration aux États-Unis. Des avocats distingués du repatriement tels que J. A. Chapleau, sénateur Trudel, Charles Thibault affirment qu'il y a dans les États de l'est seuls, six cents mille Français-Canadiens. La rareté des noms français pourrait faire douter de cette affirmation mais, quand on se rappelle combien de noms sont anglicisés parmi nous, chaque jour, on y ajoute plus de confiance. Dans certains états on trouve des établissements dont les habitants ont les traits et les caractéristiques des Français quoiqu'ils n'en parlent plus la langue. On peut, donc, affirmer que les 60,000 Français de 1758 sont aujourd'hui, 2,000,000 dont 1,500,000 habitent le Canada. En outre si rien d'extraordinaire n'arrive et s'ils transmettent à leurs enfants les grandes qualités morales et physiques qu'ils ont reçues de leurs ancêtres, l'an deux mille de Notre Seigneur les Français-Canadiens seront 25,000,000.

“ Que les Français Canadiens aient augmenté plus rapidement que leurs compatriotes d'origine anglaise et irlandaise c'est un fait manifeste d'après le recensement de 1881. Ils se sont répandus dans toutes les provinces de la confédération et on en voit le résultat dans leur parlement et dans les conseils municipaux. Ainsi le conseil municipal de Montréal, se composait de 27 membres dont 12 Français et 15 Anglais, tandis qu'aujourd'hui ce conseil compte 18 Français sur 30 membres. Ils envoient trois membres au Parlement d'Ottawa des provinces maritimes et espèrent en envoyer quatre aux élections prochaines, et en 1878, ils ne pouvaient faire élire qu'un seul membre. L'Île du Prince Edouard contenait environ deux cents cinquante Français lors de la conquête, ils y sont maintenant onze ou douze cents. Il y a eu ce moment (avril 1885) dans Ontario 150,000 Français ; dans la Nouvelle-Ecosse, le *home* des Acadiens, 45,000 ; au Nouveau-Brunswick 60,000, et dans d'autres provinces, ou territoires 25,000. En les ajoutant aux 1,200,000 de la Province de Québec on arrive, en chiffres ronds à un million et demi.